

Ouagadougou, le 16 AVR 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Sciences de la Vie et de la Terre, session 2025.

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

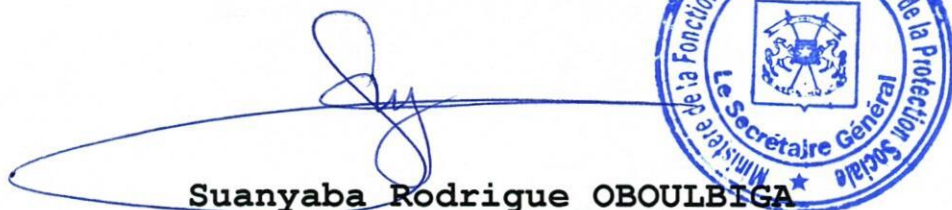
ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUORO ISSA JOSUE	341099	B13185728	15/06/89
2°	MITIKOE LIKIEBIE	327062	B15990603	31/12/88
2°	KOALAGA AMBROISE	378247	B15167679	07/12/91
2°	KIEBRE HONORE	354073	B15931369	20/11/92
5°	OUATTARA AROUNA	354086	B10443458	12/11/87
5°	LOMPO TAPOA ADELIN	278901	B8732536	01/09/93

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail